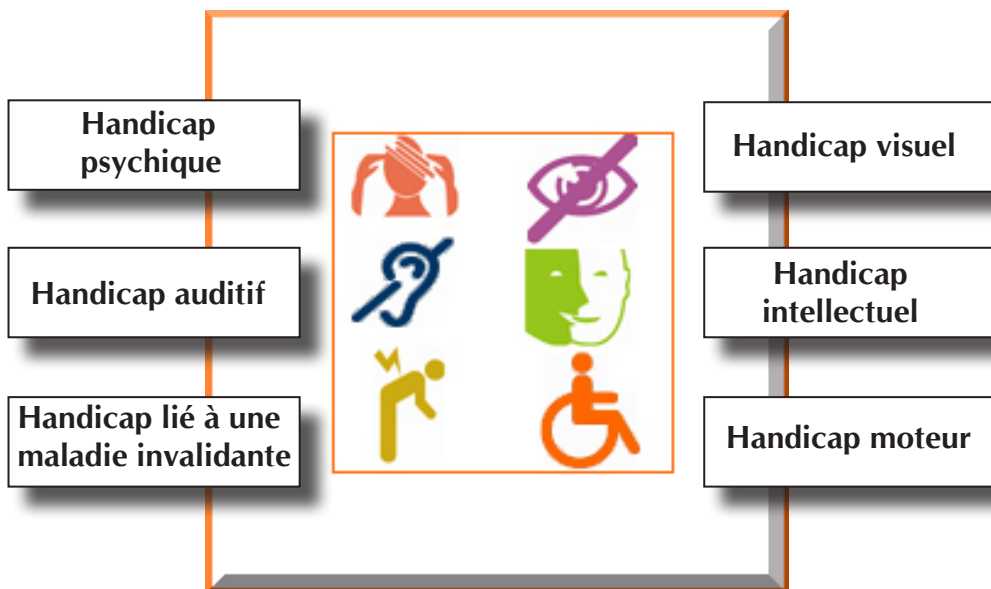


Pour Qui ?

- Les personnes en situation de handicap (quel que soit le handicap) domiciliées sur le territoire du Sud-Grésivaudan et du Vercors.
- Les familles, les proches.
- Les professionnels cherchant des renseignements (employeurs, médecins, organismes de formation, administrations...).



Pour Quoi ?

- Assurer un accueil personnalisé des personnes en situation de handicap, au plus proche de leur domicile.
- Informer des dispositifs et démarches en lien avec les situations de handicap.

Domaines d'intervention

- Ecoute,
- Conseils,
- Analyse de la demande, de sa pertinence et de sa cohérence avec la situation de la personne,
- Aide à la formulation du projet de vie,
- Aide au remplissage du dossier.

Moyens

- Une assistante de service social spécifiquement qualifiée pour analyser et soutenir les démarches.
- Des lieux de permanence répartis sur les territoires.

Modalités d'accueil

- En se présentant à une permanence.
- En prenant rendez-vous :

 au **04 76 38 05 85**

ou

 au **06 27 82 02 58**